

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé au greffe du Tribunal de

l'entreprise de Liège, division Dinant

04 JUIN 2026

Pour le greffier, GreffierRéservé
au
Moniteur
belgeN° d'entreprise : **0457 279 675****Nom**(en entier) : **AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI DE DOISCHE**(en abrégé) : **ALE**Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **RUE MARTIN SANDRON 114 à 5680 DOISCHE****Objet de l'acte : 1. Nomination d'un administrateur - remplacement suite décès****2. Election président****3. Délégation de pouvoir**

Le Conseil communal, réuni en date du 18 décembre 2025, a procédé à la désignation de Monsieur Mathéo Anceau en qualité de représentant communal au sein de l'Agence Locale pour l'Emploi en remplacement de Monsieur Bernard Robert décédé.

L'Assemblée générale, réunie en date du 23 février 2026, prend acte de la nouvelle désignation et nomme Monsieur Mathéo Anceau, domicilié Rue de la Pireuse 3B à 5680 Doische, en qualité d'administrateur,

L'Organe d'administration réuni ce même jour prend acte de la nouvelle désignation et l'Organe d'Administration élit Monsieur Mathéo Anceau comme président.

L'Organe d'Administration désigne les délégations de pouvoirs :

Pour la délégation journalière : Monsieur Mathéo Anceau

Pour les comptes bancaires : Monsieur Mathéo Anceau, comme nouveau mandataire en remplacement de Monsieur Bernard ROBERT.

Les administrateurs exercent leurs pouvoirs en collège.

Mathéo Anceau
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).